

Les audiences de l'après-midi, alors, ont lieu plus tôt, de façon que le Pape puisse disposer d'une plus longue soirée, non pas pour se promener et se récréer, car déjà, vers quatre heures, il se renferme dans son cabinet de travail, où il reste jusqu'à neuf heures. Son seul repos consiste en la récitation du bréviaire.

On peut dire que maintenant la seule récréation de Pie X commence à l'heure du souper. Alors on ne parle plus d'affaires. Les commensaux habituels sont Mgr Bressan, toujours, et Mgr Pescini. De temps en temps le Pape fait venir ses deux sœurs qui, naturellement, sont enchantées de pouvoir passer, tout familièrement, comme jadis, une heure à table avec leur frère.

* * *

Puisque nous en sommes à parler du Pape, nous ne croyons pas inutile de rectifier, après beaucoup d'autres publications catholiques, les nouvelles fantaisistes qui ont été mises en circulation touchant la situation financière du Saint-Siège. On a parlé de millions, d'un dépôt secret, au chiffre énorme, dont le successeur de Léon XIII serait devenu soudain le bénéficiaire. Tout cela est du roman.

Le Saint-Père lui-même s'est appliqué à le démentir. Voici à ce sujet des informations sûres fournies par un correspondant romain. La situation actuelle est identiquement la même que sous le pontificat de Léon XIII. Pie IX laissait en mourant un capital de trente millions; le revenu ne couvrait pas la moitié des dépenses annuelles. Pour l'autre moitié, Léon XIII a toujours compté sur la Providence, qui de fait ne lui a manqué en aucune année. Aussi Léon XIII se plaisait-il souvent à appeler la Providence une "bonne payeuse", *buona pagatrice*. Le plus clair de ce revenu "providentiel" arrive par le denier de Saint-Pierre. Bon an, mal an, en général, les catholiques comprennent leur devoir de soutenir leur "Père."